

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022
DÉLIBÉRATION N° 2022-60

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 22 septembre 2022, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet : BUDGET PRINCIPAL. DÉCISION MODIFICATIVE N°2.

Afin de permettre de réajuster le budget primitif 2022, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative sur le Budget Principal de la façon suivante :

- Modification des crédits selon les tableaux ci-dessous :

SENS	Imputation	Intitulé	OUVERT	REDUIT
Dépenses investissement	21 - 2151 22001	Réseaux de voirie - Travaux divers	120.00 €	
Dépenses investissement	23 - 2313 22001	Constructions - Travaux divers		120.00 €
Dépenses investissement	21 - 21568 22005	Matériel et outillage d'incendie - Poteaux incendie	3 562.80 €	
Dépenses investissement	23 - 2313 17005	Constructions - Cimetières	3 477.90 €	
Dépenses investissement	23 - 2313 21001	Constructions - Cabanes pastorales		7 040.70 €

Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le

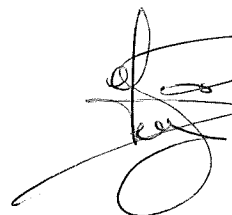

ID : 005-210500583-20220929-202260-BF

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses	Ouverture	7 160.70 €	
	Réduction		
Recettes	Ouverture	7 160.70 €	
	Réduction		
Equilibre :		0 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
Approuve l'exposé du Maire.
Accepte cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.